

Jordeneen

DONNER DU SENS À VOTRE IMAGE

GUIDE DU PRODUIT ÉCO-RESPONSABLE

ET DES CERTIFICATIONS, NORMES ET LABELS
POUR NE PLUS S'Y PERDRE !



85%

**DES FRANÇAIS
ESTIMENT QUE LE
CRITÈRE ÉCOLOGIQUE
EST IMPORTANT**

SOURCE 2FPCO

Jordeneen

À travers ce guide, nous avons voulu partager notre expérience et notre vision sur ce qu'est un produit éco-responsable. Il est de notre responsabilité d'accompagner et de conseiller nos clients dans cette démarche de développement durable liée aux objets médias.



**Quel que soit leur secteur d'activité, nos clients nous challengent sur l'éco-responsabilité des produits que nous leur proposons, ainsi que sur la démarche RSE de notre société.
Nous sommes convaincus que les entreprises ne peuvent plus ignorer les impacts environnementaux, sociétaux ou sociaux d'un produit. Nous sommes là pour les guider.**

Derek ROHDE, Président



Nous sommes nous-mêmes engagés dans une démarche RSE depuis plusieurs années. Nous sommes signataires du Global Compact depuis 2012. Notre évaluation par EcoVadis, nos certifications ISO 9001, ISO 14001 et Qualiserv[®] témoignent de notre implication et de notre rigueur.

Depuis septembre 2019, Jordenen est accompagné dans une démarche personnalisée en stratégie RSE avec EthiConseil. En 2020, nous avons rejoint le parcours collectif "Engagé RSE" mené par l'AFNOR et la région Centre-Val de Loire.

Ce guide est l'aboutissement de ce travail et reflète notre vision et nos engagements.

Bonne lecture !

C'EST QUOI UN PRODUIT ÉCO-RESPONSABLE ?



C'EST TOUT ÇA
À LA FOIS !



DIFFICILE D'AVOIR UNE VRAIE DÉFINITION D'UN PRODUIT ÉCO-RESPONSABLE

Tout le monde y va de son argument, de sa sensibilité, de ses convictions... Avec tout ce qu'on entend autour du greenwashing, s'y retrouver devient un vrai challenge !

Devons-nous bannir les productions faites en Asie et ne proposer que du Made in France & Europe ?

Dans un monde idéal, peut-être...

Mais en réalité, un certain nombre de produits ne sont fabriqués qu'en Asie, selon des normes et des audits qui garantissent une fabrication éthique dans des conditions sociétales responsables.

De même, certaines matières sont peu ou pas cultivées en Europe. C'est notamment le cas du coton, ou encore

du bambou dont la culture intensive a un effet dévastateur sur la biodiversité dans certains pays...

À partir de ce constat, il s'avère donc qu'un produit high-tech fabriqué en Chine peut être tout aussi éco-responsable qu'une bouteille en PET recyclé, ou qu'un t-shirt en coton bio !

Dans ce cas, comment garantir une certaine éco-responsabilité des produits ?

À nos yeux il faut simplement pousser les critères plus loin !



D'ABORD SE BASER SUR 4 PRINCIPES FONDAMENTAUX

Un objet éco-responsable doit aujourd'hui répondre à **4 grands principes fondamentaux** afin de répondre aux dimensions de développement durable des entreprises et des attentes des consommateurs :

ÊTRE UTILE

L'objet promotionnel doit avoir une utilité au quotidien. Fini les articles dont on ne se sert pas ! Les produits doivent aujourd'hui répondre à un besoin et à une fonction.

ÊTRE RÉUTILISABLE

En plus d'être utile, l'objet doit répondre aux tendances anti-gaspillage et être réutilisable ou rechargeable. Réduisons les déchets !

ÊTRE ÉTHIQUE

Les stratégies RSE sont des axes prioritaires de développement. Nos objets doivent répondre à cette tendance et être conçus dans le respect de normes sociétales, environnementales et équitables.

ÊTRE ÉCOLOGIQUE

L'objet doit limiter son empreinte carbone par sa conception et son transport, tout en privilégiant des matières naturelles, recyclables ou recyclées. Les critères écologiques sont importants pour les consommateurs.





78%

**MÉMORISENT LA
MARQUE ASSOCIÉE À
UN OBJET MÉDIA**

SOURCE 2FPCO

Jordeneen

LA RSE DANS SON ENSEMBLE DOIT FAIRE PARTIE DES CRITÈRES DE SÉLECTION

Bien trop souvent, la RSE n'est résumée que par sa partie environnementale. Pourtant la RSE est bien plus complète que ce seul point. D'après la Commission européenne, c'est « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. Pour s'acquitter pleinement de leur responsabilité sociale, les entreprises doivent avoir engagé, en collaboration étroite avec leurs parties prenantes, un processus destiné à intégrer les préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique, de droits de l'Homme et des consommateurs dans leurs activités commerciales et leur stratégie. »

Pour être synthétique, il s'agit d'une performance globale entre trois points-clés : l'économie, le social et l'environnement. C'est une démarche collective de toute l'entreprise et les progrès doivent être continus.

Ce n'est donc pas uniquement le produit ou sa fabrication qui doivent être scrutés, mais également l'entreprise, le partenaire qui le conçoit dans son intégralité.

La démarche d'engagement RSE, la transparence des déclarations légales pour une gestion économique saine, la place de l'humain et des conditions sociétales ou éthiques sont autant de critères à prendre en compte.



LES CRITÈRES DE SÉLECTION JORDENEN

Depuis de nombreuses années, nous privilégions les fournisseurs structurés avec une politique cohérente, certifiés (ISO 9001, ISO 14001) et, dans le cas de nos fournisseurs en Asie, audités LNE, SGS.

Les nouvelles complexités et contraintes, les difficultés à utiliser des modèles classiques d'organisation et la nécessité d'être agile appellent à une nouvelle prise de conscience des enjeux et responsabilités individuelles et collectives pour inventer d'autres manières d'être et d'agir en entreprise.

Nous sommes convaincus que les entreprises aujourd'hui ne peuvent plus ignorer ces impacts. Elles doivent désormais prendre en compte les deux dimensions en parallèle : business ET responsabilité.

C'est pourquoi nous poussons nos critères de sélection encore plus loin pour inclure non seulement les articles éco-conçus, éthiques ou labellisés mais également l'évaluation de la politique RSE de nos partenaires.



RSE

EXEMPLES DE CRITÈRES

L'OBJET EST ÉCO-CONÇU

- Constitué d'un matériau naturel (ex : liège, papier ensemencé) qui sera très facilement biodégradable.
- La notice du fabricant nous indique que l'objet est éco-conçu selon la norme ISO 14040 d'analyse de cycle de vie (ACV).
- Constitué avec un nombre de matières réduit afin de faciliter la gestion du déchet (son tri et son recyclage).

LE FOURNISSEUR EST DANS UNE DÉMARCHÉ ÉTHIQUE ET ÉCO-RESPONSABLE

- Il est membre du Global Compact ou évalué par EcoVadis.
- Il communique avec transparence sur ses engagements RSE (à travers son site Internet ou en direct).
- Il est transparent sur sa démarche éthique de sélection de matières premières et de sous-traitants.
- Il est certifié ISO, ou EPV, ou IMPRIM'VERT.
- Il utilise une technique de marquage éco-responsable avec un process à faible impact environnemental et a une politique de gestion des déchets.
- Ses propres fournisseurs sont également certifiés (par exemple avec des certifications ISO, des labels EPV) ou engagés en RSE.

LE PRODUIT ET LES SERVICES FOURNIS ONT UN IMPACT POSITIF DU POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL ET RSE

- Prestation locale, Made in France ou Made in Europe, donc à moindre impact en raison d'un transport réduit.
- Objet durable avec une fonction utile à forte valeur ajoutée.
- Packaging et conditionnement limités (gain de place et réduction des émissions carbone).
- Mode de livraison à faible impact.
- Produit dont la commercialisation reverse un don pour une cause sociale ou environnementale (effet de compensation).
- Prestation faisant intervenir des travailleurs en situation difficile.





LES LABELS, NORMES ET CERTIFICATIONS POUR S'Y RETROUVER

Jordeneen

Certifications, normes, labels, réglementations, symboles tout cela peut donner le tournis ! Pourtant, il est essentiel de les connaître. Ces différentes normes ou réglementations sont une référence essentielle afin de choisir le bon produit en accord avec vos valeurs d'entreprise. Gage de sécurité, vérification des matériaux ou encore valorisation du savoir-faire, vous ne vous y perdrez plus au milieu de tous ces logos. Nous avons identifié les plus importants à connaître et à décrypter, selon nous, qui vous permettront de choisir au mieux vos produits en accord avec vos valeurs d'entreprise.

Une certification ou un label officiel signifient pour l'entreprise le strict respect d'un cahier des charges avec des exigences et un audit d'un organisme tiers indépendant.

Une marque « green » ou un label auto-proclamé doivent être examinés de près, afin de ne pas propager des allégations trompeuses ou douteuses. À nous de creuser les initiatives « green » des fournisseurs, en demandant tous les certificats et la documentation technique permettant de confirmer leur engagement.

Les certificats obligatoires, suite à une réglementation française ou une directive européenne n'entrent pas en ligne de compte car, de fait, les produits commercialisés doivent être conformes. La vérification se fait par nos soins, et les certificats sont communiqués à la demande des clients :

- Certificat de conformité REACH (substances chimiques)
- Marquage " CE " (jouets)
- Certificat ROHS (équipements électriques et électroniques)
- Marquage « BPA free » (sur les produits en plastique concernés) et uniquement s'ils sont vendus en dehors de la France.
- Certificat de non-migration de produits toxiques vers des contenants en contact alimentaire (concerne les produits alimentaires)



PAPETERIE



Sigle de Pan European Forest Certification. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une certification. Elle concerne la gestion durable des forêts dans 51 pays à travers le monde. PEFC France représente l'implication de 70 000 propriétaires forestiers et plus de 3 000 entreprises.



Le Forest Stewardship Council (FSC) promeut une gestion forestière écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable pour les produits conçus à partir de fibres de bois issues des forêts écologiquement appropriées, socialement bénéfiques et économiquement viables.

JOUET

C'est la norme qui concerne les jouets. Elle est issue de la Directive du Conseil européen 88/378/CEE. Propriété mécanique, inflammabilité, migration de certains éléments, sécurité, étiquetage, composants chimiques organiques... sont les différents tests réalisés pour être en conformité avec cette norme. Est considéré comme jouet tout produit ou matériel conçu ou manifestement destiné à être utilisé à des fins de jeu par des enfants d'un âge inférieur à 14 ans. Cette norme impose, en plus, des exigences spécifiques pour tous les jouets destinés à des enfants de moins de 36 mois.



TEXTILE



Label destiné aux produits textiles qui date de 1992. C'est un gage de sécurité. Pour l'obtenir, l'entreprise qui fabrique le textile a un devoir de transparence sur la traçabilité des matières premières, de sécurité grâce à une série de tests précis et d'engagement sur les produits chimiques sélectionnés. Ce label doit être renouvelé tous les ans par un laboratoire indépendant, l'IFTH pour la France.

EN ISO 20471



ISO 20471 ISO 20471

Norme certifiant les caractéristiques des vêtements de signalisation à haute visibilité dans le cadre d'un usage professionnel. Pour obtenir cette norme, ces EPI (Équipements de Protection Individuelle) doivent avoir une superficie minimum (elle dépend des différentes catégories d'EPI) de matériaux fluorescents et rétro-réfléchissants.

TEXTILE BIOLOGIQUE

GOTS



Acronyme pour Global Organic Textile Standard, c'est LE référentiel sur le textile biologique. Il contient 2 niveaux de certification (niveau 1 et niveau 2). La distinction entre les deux niveaux repose sur le pourcentage minimum de matières biologiques contenues dans le produit fini. Seuls les textiles produits et certifiés peuvent obtenir l'étiquette GOTS !

OCS



Sigle pour Organic Content Standard. Cette norme a pour but la vérification de la présence et le pourcentage de matières biologiques dans n'importe quel produit non alimentaire, et ce de l'origine au produit fini. Il existe la norme OCS 100 pour les produits contenant au minimum 95 % de matières biologiques, et la norme OCS Blended pour ceux en contenant au moins 5 %.

BRIQUET

ISO 9994



C'est la norme internationale qui définit les critères de sécurité d'un briquet : hauteur maximale de la flamme, résistance aux températures élevées, extinction de la flamme, entre autres.

Pour aller plus loin que cet ISO 9994, le règlement EN 13869 contrôle les règles de sécurité des briquets concernant les enfants (le standard 42 Newton mesure la force mécanique du type de pression pour l'allumage).

LUNETTES DE SOLEIL

NF EN ISO 12312-1/A1 : 2015

Nom de la norme CE qui concerne les lunettes de soleil à usage de loisir. Elle symbolise par un chiffre allant de 0 à 4 le pouvoir filtrant des verres sur la luminosité. La catégorie 0 ne protège pas des UV. La catégorie 1 est adaptée à la luminosité solaire faible. La catégorie 2 convient à une luminosité moyenne. La catégorie 3 doit être utilisée en cas de luminosité forte. La catégorie 4 est à utiliser en cas de luminosité exceptionnelle (mer, montagne...). Attention toutefois : elle ne convient pas à la conduite. Pour compléter cette norme, préférez un indice UV400 qui est un filtre supérieur contre les UVA et les UVB. La mention E-SPF 50 (Eye-Sun Protection Factor 50) certifie le degré de protection anti-UV. Il est important de se référer à ces informations. Précision : la couleur des verres n'est pas un indice sur la protection.



LES DIFFÉRENTS LOGOS DU PLASTIQUE

Les chiffres indiquent le niveau de recyclage. En France, seuls les plastiques de niveaux 1 et 2 sont recyclables au niveau des particuliers (le niveau 5 se recycle pour les bouchons uniquement).

Les autres niveaux doivent être jetés avec les ordures ménagères car non recyclables.

Le mot d'ordre : avant le tri, on vérifie !



1. Polytéréphtalate d'éthylène (PET).
2. Polyéthylène haute densité ou High Density Polyethylene (HDPE).
3. Polychlorure de vinyle (PVC).
4. Polyéthylène basse densité ou Low Density Polyethylene (LDPE).
5. Polypropylène (PP).
6. Polystyrène (PS).
7. Autres types de plastique.

Le r minuscule donne toute son importance ici.

Le PET est un type de plastique, polytéréphtalate d'éthylène en français. Il est utilisé principalement pour le conditionnement des produits alimentaires. Le rPET, lui, indique que le PET utilisé provient de plastiques (PET) recyclés.



FRANCE



Entreprise du Patrimoine Vivant

Ce label officiel est délivré pour une période de 5 ans. Il distingue les entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.

Qui attribue ce label ? L'autorité compétente est le ministère de l'Économie et des Finances. À titre d'exemples, Les Petites Mairies et La Compagnie Française des Crayons ont obtenu ce label.

La certification Origine France Garantie assure aux consommateurs la traçabilité d'un produit en donnant une indication de provenance claire et objective.



Origine France Garantie ou OFG est une marque commerciale créée en mai 2011. Initiée et promue par l'association Pro France, elle est apposée sur des fabrications réalisées en France, selon des critères plus exigeants que ceux de Made in France. Ce n'est pas un label officiel mais une marque de certification privée reconnue par le ministère de l'Économie dans le cadre du Guide du Fabriqué en France créé par la Direction Générale des Entreprises.



ISO 14001

Norme dont la première version date de 1996 (la dernière de 2015). Cette norme permet de donner un cadre sur la maîtrise des impacts environnementaux engendrés et vise à une amélioration continue sur la performance environnementale. Tout organisme peut, quels que soient sa taille et son secteur géographique dans le monde, obtenir l'ISO 14001. Attention, cette dernière englobe aussi la communication interne, la sensibilisation du personnel, le traitement des demandes externes ainsi que la communication externe. La certification se fait en 3 ans. L'entreprise doit faire appel à un organisme certificateur accrédité par le Comité français d'accréditation.

AUTRES



Ce marquage datant de 1993 est un indicateur de conformité d'un produit aux législations de l'Union européenne. Ce marquage n'indique donc pas l'origine géographique mais il engage le fabricant ou l'importateur sur la conformité des produits tant en matière de sécurité et d'hygiène que de protection de l'environnement. Attention, seule une liste bien spécifique de produits est soumise à l'obligation du marquage CE, cela ne concerne pas tous les produits importés.



Organisation indépendante, à but non lucratif, travaillant avec les entreprises et les usines dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail dans le secteur du textile et du vêtement. Cette organisation s'appuie sur les principes de l'Organisation Mondiale du Travail et des Nations Unies.



Marque IMPRIM'VERT (ou écolabel français) garantissant le respect de critères environnementaux tels que l'élimination des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux et l'abandon des produits toxiques au profit de produits moins dangereux.



L'EU Ecolabel est pratique si vous souhaitez savoir si les produits et services que vous achetez sont respectueux de l'environnement. Le label a pour but de réduire l'impact négatif de la production et de la consommation sur l'environnement, la santé publique, le climat et les ressources naturelles. Seuls les produits qui satisfont à des exigences strictes en matière de qualité environnementale et de prestations peuvent recevoir l'Ecolabel européen. L'EU Ecolabel permet donc de faire des choix respectueux de l'environnement.



Restriction of the use of certain Hazardous Substances in electrical and electronic equipment, en français : restrictions de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. En droit français, la directive RoHS correspond au Décret n° 2013-988 du 6 novembre 2013. En clair, la directive RoHS interdit l'utilisation de certaines substances chimiques dangereuses dans la fabrication d'équipements électriques et électroniques (EEE).

Responsible Down Standard

Ce label garantit la protection des oies et canards dans la production de duvet et de plumes pour tous les textiles rembourrés avec (manteaux, doudounes, oreillers, sacs de couchage...). Ce label indique que le rembourrage ne provient pas de volailles vivantes.





**LES AUDITS AUSSI
SONT IMPORTANTS**

Jordenen

SEDEX - SMETA



Le SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit, audit de commerce éthique des membres Sedex) est l'un des formats d'audit éthique les plus utilisés au monde. Il offre une façon mondialement reconnue d'évaluer les activités d'une supply chain responsable, y compris le droit du travail, la santé et la sécurité, ainsi que l'éthique environnementale et commerciale.

SA 8000

La norme SA 8000 est une norme internationale de certification qui encourage les organisations à développer, maintenir et adopter des pratiques socialement acceptables en milieu de travail. Cette norme est basée sur les conventions de base de l'OIT, sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme ainsi que sur d'autres conventions de l'ONU telles que celle sur les Droits de l'Enfant ou celle sur la discrimination à l'encontre des Femmes. La norme SA 8000 est à la disposition des entreprises qui chercheraient à prouver qu'elles garantissent le respect des droits fondamentaux des travailleurs dans leurs opérations (filiales et fournisseurs) partout dans le monde, ce qui est un aspect important dans le cadre d'une opération de sourcing.

AMFORI BSCI

Le programme amfori BSCI a été développé en 2003 par amfori, une association professionnelle de premier plan mondial œuvrant pour un commerce ouvert et durable, pour soutenir les entreprises, favoriser la prospérité de l'humanité et une utilisation responsable des ressources naturelles tout en promouvant dans le monde entier un commerce ouvert.





**GRÂCE À CETTE
DÉMARCHE, NOUS
AFFIRMONS NOTRE
VOLONTÉ
DE DÉVELOPPER
DES OBJETS
DURABLES,
PERSONNALISÉS,
PORTEURS DE SENS...**

**AFIN DE
DÉVELOPPER
ENSEMBLE
LES MESSAGES
RESPONSABLES
DE DEMAIN.**

Jordenen

DONNER DU SENS À VOTRE IMAGE

Jordenen Orléans (siège)

+33 (0)2 38 83 35 35
jordenen@jordenen.com
8 rue Rastignac,
45380 La Chapelle-Saint-Mesmin

Jordenen Paris

+33 (0)1 53 63 30 30
jordenen-paris@jordenen.com
58 rue Gambetta,
92240 Malakoff

Jordenen La Ciotat

+33 (0)4 42 08 30 40
jordenen-laciotat@jordenen.com
94 avenue de la Sarriette, ZI Athélia II,
13600 La Ciotat

Jordenen Mougins

+33 (0)4 93 46 97 22
jordenen-mougins@jordenen.com
1056 Chemin des Campelières,
06250 Mougins

JORDENEN.COM

© 2021



imprimé sur papier recytaal 100% recyclé

